



## ma voiture a ete avariee sur l'autoroute A54

Par **dia**, le **24/09/2009** à **12:17**

je rouler sur l'A54 a 21 heure dans le sens Montpellier Arles,et entre le PK 12 PK13 j'ai recu des pierres sur mon vehiule.la voiture a ete endommagee par les pierres jetees par des jeunes hommes que nous ne connaissons pas le nom,sur l'autoroute.Les employes de l'autoroute nous dis que c'est l'autoroute qui est responsable ,et que nous ecrivions un formulaire"content par content" la.Nous avons fait ca,mais deux semaines apres,l'autoroute nous ecrit qu'elle n'est pas responsable.Qui est,donec,et comment faire pour le dedommagement?La reparation a ete 2000 euro environ.Nous n'etions pasla seule voiture endomage celle journee,ausii.Il y en avaient 12 autre.merci